

Fiche d'information Résistant

Photos

- [GRANJON-maurice-memoire-vive-ms.jpg](#)

Genre

Homme

Nom

GRANJON

Prénom

Maurice Marcel

Nom et Prénom(s)

GRANJON Maurice Marcel

Chronologie

1941

Statut

- DIR

Zones d'action

Le Havre

Date de naissance

08/12/1895

Commune

Paris

Département / Pays

75

Lieu

Paris - 75

MPLF

- MPLF

Mort pour la France

20/09/1942 à Auschwitz

Parcours dans la résistance

Né à Paris le 8 décembre 1895, **Maurice Marcel GRANJON**, orphelin de père et mère à douze ans, s'était engagé volontaire à 19 ans en 1914 ; quatre fois blessé, il est proposé pour la Légion d'honneur. Il se marie à Bagnolet en 1917 avec Ernestine Kieffer. Divorcé en juillet 1927, il part travailler au Havre où il se remarie avec Marie Alice Garrec en 1932 . Ils sont les parents de deux enfants nés en 1927 et 1933 et étaient domiciliés 2 rue du Puits à Sainte-Adresse.

Il est arrêté suite à une dénonciation, le 27 janvier 1941 sur le chantier où il travaille comme ébéniste-plaqueur, à la maison Doret au Havre, 20 rue Louis Philippe, le même jour que Léon Bellanger et Marcel Couillard, pour "activité communiste, détention et distribution de tracts communistes diffusion d'écrits communistes au Havre" (« *distribution de tracts dans les queues de ravitaillement* »). Ils sont écroués à la Maison d'arrêt du Havre.

Le 19 mars, le Tribunal correctionnel du Havre condamne Maurice GRANJON à un an d'emprisonnement (Léon Bellanger, Marcel Couillard et Maurice Vernichon sont condamnés à treize mois).

Bien que libérable, et malgré des rapports élogieux, tant du commissaire de police spéciale du Havre que du maire de Sainte-Adresse et de son employeur, favorables à sa libération, il est maintenu en détention de janvier 1941 à début juin 1942 sous le statut d'interné administratif en attendant d'être remis aux autorités d'occupation à la demande de celles-ci, conformément aux procédures ordonnées dans le « *Code des otages* ».

Maurice GRANJON est ensuite transféré en juin 1942 par la Feldgendarmerie de la Kreiskommandantur du Havre au camp allemand de Royallieu à Compiègne (60), administré et gardé par la Wehrmacht.

Entre fin avril et fin juin 1942, il est sélectionné avec plus d'un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs dont la déportation a été décidée en représailles des actions armées de la résistance communiste contre l'armée allemande.

Maurice Granjon fut déporté par le convoi de Compiègne du 3 (ou du 6 juillet) 1942 au KL Auschwitz en Pologne (matricule 45628).

Il est décédé à Auschwitz le 20 septembre 1942 à 9 heures du matin. Selon ses geôliers, il serait mort de « faiblesse cardiaque après avoir contracté le typhus », mais il est probable que, jugé inapte au travail par les Allemands, il ait été gazé comme 148 autres déportés de ce convoi dit des « 45 000 » morts les 18, 19 ou 20 septembre.

Il a été homologué DIR, a reçu le titre de déporté politique et la mention Mort pour la France.

Mémoire : Son nom figure sur les monuments commémoratifs de Sainte-Adresse et du Havre.

D'après :

Mémoire vive -

Dictionnaire des Victimes du nazisme en Normandie

Documents annexés : pièces du dossier AC 21 P 458277 (David Fouache)

SHD Vincennes

Non référencé

SHD Caen

AC 21 P 458 277

Archives 76

Affaires de police 54 W 5264 dossier 7674 (1941)

Archives du collectif

AC 21 P 458 277 (D. Fouache) - Les Visages des martyrs, IHS 76 -UL CGT Le Havre 2015 (P. Lebas)

Archives municipales

Cote 115 Z 12

Bibliographie

Cité dans : Le promeneur des non-lieux, Claude Malon, Edition des falaises, 2020

Photothèque / Documents annexes

- [20220908_094124.jpg](#)
- [20220908_093945.jpg](#)
- [20220908_093935.jpg](#)
- [20220908_093858.jpg](#)

Crédit Photo

© Col. Mémoire vive - Droits réservés

Mise à jour

30/01/2021